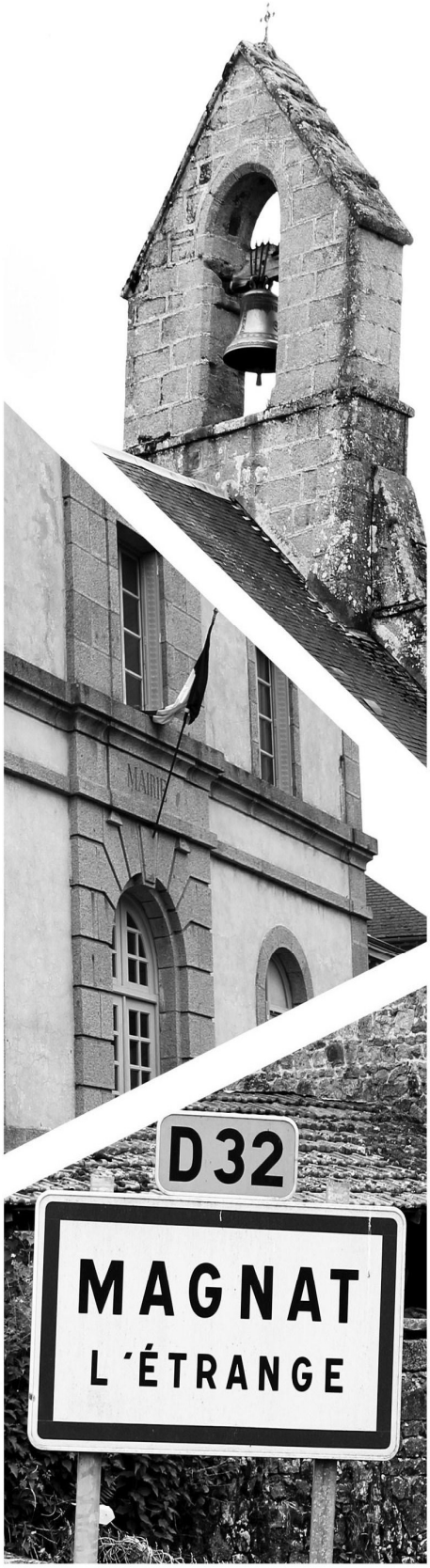


MAGNAT L'ÉTRANGE

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2024

Mot du Maire

Chers Magnatoises, Magnatois,

A l'aube de l'été qui peine à arriver, vous trouverez dans ce bulletin, diverses informations concernant la vie communale.

Nous avons d'abord souhaité mettre le budget 2023 dans ses grandes lignes. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent autour de 300 000€ dont presque la moitié du budget est dédiée aux charges de personnel. Je tiens à le souligner car ceci montre l'engagement de la commune de mettre à disposition des services que nous ne retrouvons pas chez nos communes voisines (Ecole avec garderie et cantine, Agence Postale Communale, approvisionnement et gestion de la station-service, entretien des espaces verts de la commune...)

Nos recettes de fonctionnement s'élèvent à environ 350 000€ hors excédent antérieur reporté. Nous obtenons un résultat de +40 000€ en section fonctionnement.

Concernant la section investissement, nous avons un projet ambitieux pour 2024, avec notamment la rénovation de la maison Legros, nous avons reçu les accords de subventions, les travaux devraient commencer à la fin de l'été. Nous arrivons presque au taux de 80% de subventions publiques (taux maximum de subventions autorisé pour une collectivité), ce qui fera pour la commune une maison rénovée pour environ 70 000€ (emprunt).

Des travaux de voirie sont également prévus mais nous n'avons pas reçu l'accord des subventions pour le moment.

A travers ces quelques mots je voudrais souhaiter une bonne et heureuse retraite bien méritée à notre employé Bernard CAUNET qui nous quittera à la fin du mois. L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi afin de le remercier pour la qualité de son travail, de son investissement et de ses relations avec tous les habitants de Magnat.

Pour le remplacer nous avons choisi Christophe BERNARD, qui était venu nous rencontrer et montrer son intérêt de travailler au sein de la municipalité lorsqu'il est arrivé il y maintenant plusieurs mois.

Vous verrez également dans ce bulletin que les associations de Magnat sont très actives et nous réservent des surprises pour cette deuxième partie d'année.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bulletin.

Le Maire, Jérémy BRUGERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur	Jérémy BRUGERE	1 La Videix	23260 MAGNAT L'ETRANGE	Maire
Monsieur	Didier DUBOSCLARD	1 Gaschard	23260 MAGNAT L'ETRANGE	1er adjoint
Monsieur	Gilles DUPRADEAUX	16 Traleprat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	2ème adjoint
Madame	Elodie MERDEFROID	20 Route de Beissat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	3ème adjointe
Madame	Murielle AUBIER	1 Route de Saint Agnant	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Madame	Michelle GRANIER	22 La Chaudrue	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Thierry GUINOT	5 Nouaillat	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Stéphane MILLET	29 Chemin de la ceinture	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Guillaume MOEUF	21 Lespinasse	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Monsieur	Michel SIMONET	24 La Cherie	23260 MAGNAT L'ETRANGE	
Madame	Juliette WATINE	1 Barthaud	23260 MAGNAT L'ETRANGE	

ÉLÉCTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 18h00.

Les députés seront élus au suffrage universel direct à un tour.

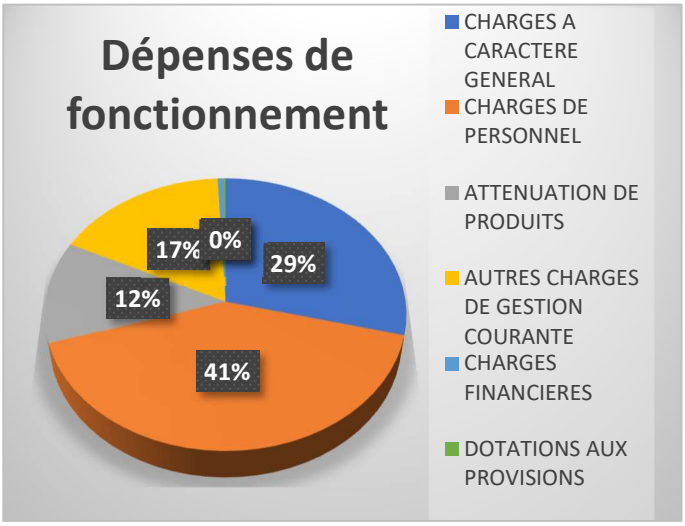
BUDGET COMMUNAL

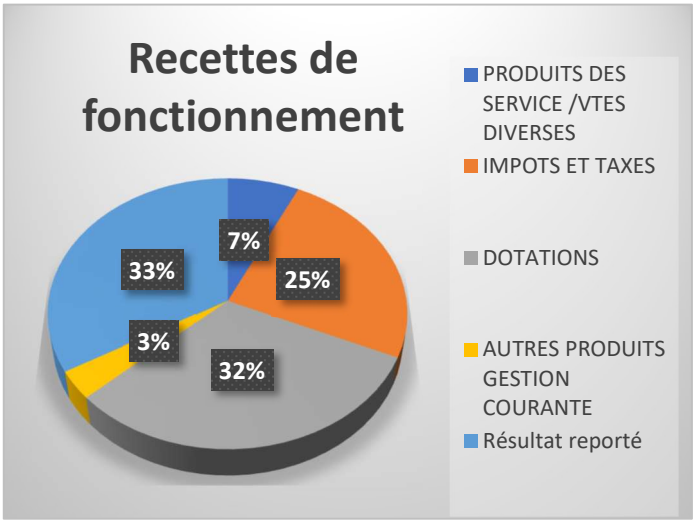
ANNÉE 2023

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : les salaires (constituant les recettes) d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts…)

Dépenses	Montant	**Recettes**	Montant
011 Charges à caractère général	88 903.36€	70 Recettes des services	36 777.24€
012 Charges de personnel	126 850.35€	73 Impôts et taxes	128 333.75€
014 Atténuations de produits	37 250.00€	74 Dotations et participations	164 564.34€
65 Autres dépenses de gestion courante	52 163.66€	75 Autres recettes de gestion courante	17 676.59€
66 Charges financières	1 553.89€		
68 Dotation aux provisions	800.00€		
Total général	307 521.26€	Total général	347 351.92€





Résultat de fonctionnement 2023

Recettes de fonctionnement : 347 351.92€ dépenses de fonctionnement : 307 521.26 €

Soit un résultat de l'exercice 2023 : 39 830.66 € Excédent antérieur reporté : 174 183.20€

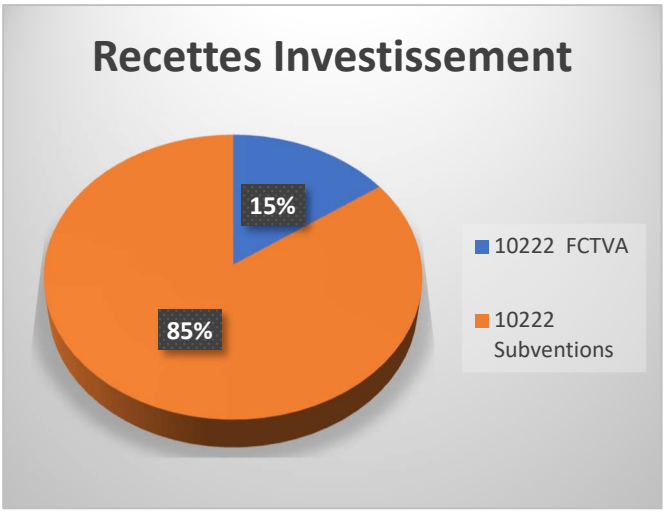
Soit un résultat de clôture 2023 en fonctionnement de : 214 013.86€

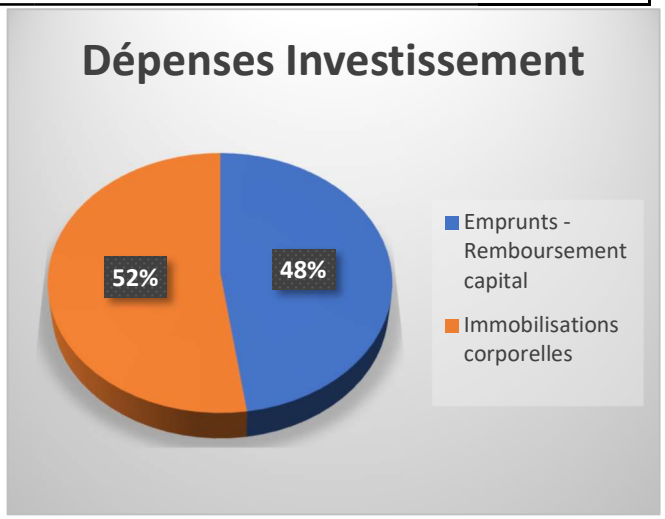
Le résultat de clôture correspond au cumul des différents excédents des années précédentes soit 214 013.86€
(Résultat de l'année 2023 : 39 830.66€ + l'excédent des années précédentes : 174 183.20€)

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, …

Dépenses	Montant	**Recettes**	Montant
001 Solde d'investissement reporté	37 313.45€	10 FCTVA	14 856.23€
16 Remboursement d'emprunts	13 850.54€	13 Subventions	83 116.57€
21 Immobilisations corporelles	15 180.86€		
Total général	66 344.85€	Total général	97 972.80€





Les réalisations de l'année 2023 sont les suivantes :

- Reboisement de la forêt de Beauregard ;
-Achat des meubles pour la cantine scolaire ;
-Achat d'un poteau incendie au village de La Ribière.

Résultat d'investissement 2023

Recettes d'investissement : 97 972.80 € **dépenses d'investissement** : **29 031.40€**

Soit un résultat de l'exercice 2023 : 68 941.40 € Résultat antérieur reporté : -37 313.45€

Soit un résultat de clôture 2023 en fonctionnement de : 31 627.95€

➢ ANNÉE 2024 – BUDGET PRIMITIF

INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	**Recettes**	Montant
Emprunts	11 900.00€	10 FCTVA	2 200.00€
Caution	2 000.00€	Caution	2000.00€
		Report Année 2023	31 627.95€
Opération 39 – Rénovation maison communale			
Construction	308 000.00€	DETR	124 800.00€
		DSIL	104 550.00€
		HCC	10 200.00€
		EMPRUNT	72 450.00€
Opération 38 – Reboisement Forêt de Beauregard			
Reboisement		ADEME	9 522.80€
Opération 20 – Travaux de voirie			
Travaux	46 839.76€	DETR	15 613.25€
		Boos ’t communes	9 758.28€
Opération 37 – Salon de coiffure			
Installation siège	2 278.80€		
Opération 38 – Columbarium			
Construction	5 923.72€		
Opération 40 – Reboisement parcelle Blaziot			
Reboisement	20 980.00€	ADEME	15 200.00€
Intégration maîtrise d’œuvre forêt de Chez Prieuret	3 240.00€	Intégration maîtrise d’œuvre forêt de Chez Prieuret	3 240.00€
TOTAL	401 162.28€		401 162.28€

MAIRIE

LES SERVICES

❖ L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les heures d'ouverture de l'agence postale communale sont identiques à celles de la mairie.



HORAIRES D'OUVERTURE

AGENCE POSTALE COMMUNALE
MAGNAT L'ÉTRANGE

	MATIN	APRÈS-MIDI	HLD Heure Limite de Dépôt
LUNDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 18 h 00	*14H00*
MARDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 17 h 30	*14H00*
MERCREDI	✘	✘	✘
JEUDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 17 h 00	*14H00*
VENDREDI	9 h 00 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30	*14H00*
SAMEDI	✘	✘	✘

L'Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce àun accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site LaBanque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale de Magnat l'Etrange :

Services courrier-colis :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés ;
- Affranchissement de colis et de lettres ;
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballage Prêt-à-Expédier® Chronopost ;
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement.

Services financiers :

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne) ;
- Versement d'espèces pour les professionnels ;

(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs).

Autres services :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile ;
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste.

❖ COLLECTE DES TÉLÉPHONES MOBILES

.



Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? C'est pourquoi l'association des maires de la Creuse et Orange s'associent pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

Un carton de collecte a été mis à la disposition de tous à la mairie.

❖ SIGNALEMENT DES DOMMAGES SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Si vous constatez qu'un fil de téléphone ou un câble de fibre est détaché ou tombé sur la voirie, nous vous demandons de prendre des photos et de les transmettre à la mairie pour qu'elle puisse faire une déclaration de sinistre. Nous ne pouvons rien entreprendre sans photo.

LES PROJETS

❖ LA REHABILITATION D'UNE MAISON COMMUNALE (ANCIENNEMENT MAISON LEGROS)

Le projet de réhabilitation de la maison communale avance l'ensemble des demandes de subventions ont été acceptées par les différents organismes.

Le nouveau plan de financement pour la réhabilitation est le suivant :

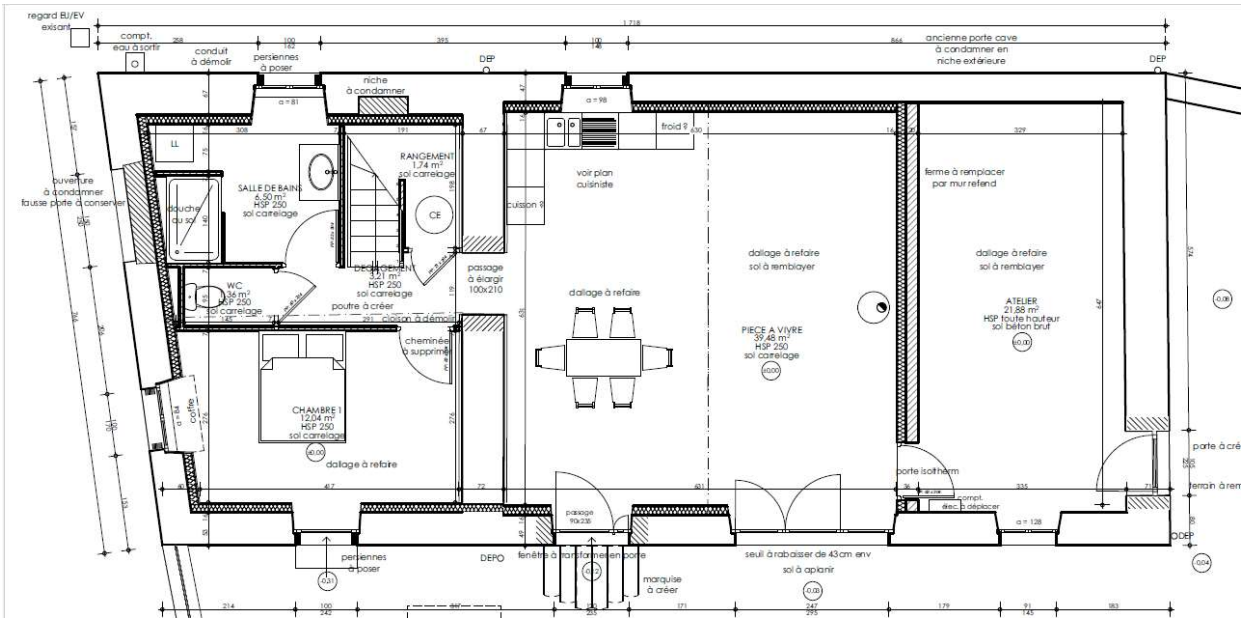
PLAN DE FINANCEMENT	
DETR 40%	124 800.00 €
PLAN LOCAL DE L'HABITAT 3.27%	10 200.00 €
DSIL 33.51%	104 550.00 €
AUTOFINANCEMENT 23.22%	72 450.00 €
TOTAL	312 000.00 €

Le projet a été réalisé par l'architecte Madame BAUDOIN Béatrice à Aubusson.

La consultation des entreprises pour l'attribution des différents lots pourra se réaliser durant l'été.

Les travaux pourront commencer avant la fin de l'année.

Quelques modifications ont été apportées par rapport à l'ancien plan permettant une meilleure accessibilité des ouvertures.



❖ LA MAISON VINCENT

La Maison VINCENT est toujours en vente pour un montant de 30 000€. L'Agence APOGAS Immobilier est en charge de l'opération.

❖ COUPES DE BOIS

Sous la maîtrise d'œuvre de l'ONF, la commune a le projet de procéder à une coupe de bois sur la parcelle de Blaziot. 3 essences d'arbres seront replantées.

Grâce au plan de relance 2030 la commune pourra prétendre à 60% de subvention.

Pour information : Depuis 2012, suivant le plan d'aménagement de l'ONF la commune a replanté 16 380 plants (sans compter les regarnis).

❖ PROJET DE COLUMBARIUM

La commune a le projet de création d'un colombarium dans le cimetière un module de 3 cases et un jardin du souvenir avec une stèle flamme pour pouvoir disperser les cendres. Les cases seront ensuite louées pour une durée de 30 ans.



LES RÉALISATIONS

❖ REPAS DES AINÉS 2024

Le repas des ainés a eu lieu le dimanche 5 mai 2024, nous remercions encore une fois l'auberge Felletinoise pour le repas. 42 personnes se sont réunies dans la cour de l'école pour prendre l'apéritif et le repas a eu lieu dans la classe de nos ainés.

Kir

Petite salade folle au foie gras

Carré de veau et son jus corsé

Gratin dauphinois

Pointes d'asperges verte

Assiette deux fromages

Assiette gourmande quatre desserts

Café





❖ GARDERIE

La garderie de Magnat l'Etrange est ouverte les mercredis, les petites vacances et le mois de juillet à partir de l'âge de 5 ans de 8h00 à 18h00.

NOUVEAUTÉ : Depuis le 1er Janvier 2024 La garderie est ouverte pour les enfants dès l'âge de 3 ans uniquement le mercredi matin

Tous les mercredis matin une activité est proposée aux enfants.

Nous remercions tous les intervenants bénévoles qui ont organisé ces activités.



Monsieur MICHELON Jean Marc qui a proposé une activité de vannerie.



Mathieu de la boulangerie Chez Madèle pour l'atelier de fabrication de pain.



PACO de la librairie de la Limou'zine pour la découverte des livres et des jeux de société





Myriam et Jocelyne pour une matinée tricot.



Pauline et Antoine du GAEC des légumes pour un atelier de maraîchage.



Didier DUBOSCLARD pour la visite de sa ferme

Nous remercions également Christine pour l'organisation des différents ateliers proposés aux enfants.







❖ GESTES DE PREMIERS SECOURS

UDPS (Unité de développement des premiers secours de la CREUSE) de la creuse a organisé le vendredi 19 avril 2024 de 18h00 à 20h00 une formation des gestes qui sauvent.



Pour information : Le défibrillateur se trouve 29 Chemin de la ceinture 23260 MAGNAT L'ETRANGE « Dans le couloir qui va à la garderie »

INFORMATIONS

.

❖ L'AUBERGE DE MAGNAT

L'auberge de Magnat l'Etrange est fermée depuis le mois de juin 2023.

Les locataires n'ont pas voulu effectuer les démarches de fin de bail (Préavis de départ et l'état des lieux de sortie) malgré plusieurs tentatives de la part de la commune de régler cette affaire à l'amiable.

Nous avons lancé une procédure lourde et longue impliquant un huissier de justice qui a été nommé par notre assurance juridique GROUPAMA.

Les clés ont été remises dans la boite aux lettres de la mairie le 8 janvier 2024.

Un procès-verbal d'état des lieux de sortie a été dressé le 8 février 2024 dont le constat a fait apparaître que les anciens locataires ont laissé les lieux dans un état d'insalubrité qui justifie aujourd'hui de faire procéder au nettoyage des lieux par une entreprise spécialisée dans le nettoyage.

Le coût du nettoyage sera facturé directement aux anciens locataires.

Le conseil municipal étudiera après les propositions éventuelles de reprise ou les projets proposés.

❖ DÉBROUSSAILLAGE

Suite au décès de Monsieur BREUIL Aurélien, nous avons fait appel à l'entreprise MAURICOUT Ludovic 6 rue de la vallée 23500 GIOUX pour effectuer le débroussaillage des chemins et des routes de la commune.

❖ DÉPART EN RETRAITE

Monsieur CAUNET Bernard partira en retraite (bien méritée) le 31 mai 2024. Depuis le 1er Mai 2024, Monsieur BERNARD Christophe est embauché en tant qu'agent technique pour la saison estivale.

❖ SALON DE COIFFURE

Le siège bac pour le shampoing du salon de coiffure était défectueux, nous avons procédé à son remplacement pour un montant de 2 278.80€.





❖ REMERCIEMENTS

La commune tient à remercier Monsieur LAINE Philippe et Monsieur DUBOIS Mathieu qui nous ont fait dons de sapins de noël pour décorer la commune cet hiver.

ÉTAT-CIVIL – ANNÉE 2023

NAISSANCE

DIMIER MANARANCHE Athéna née à LIMOGES le 07/02/2023

MARCOUX MANTOPOULOS Éva née à MONTLUCON le 07/02/2023

BRUGÈRE Alycia née à GUERET le 14/12/2023

MARIAGE

NÉANT

DÉCÈS

LE GOFF Daniel décédé le 14/04/2023

MESTAT Lucien décédé le 19/04/2023

JAUBERT Serge décédé le 20/05/2023

BAZILIER Marie-Claude décédée le 20/11/2023

INTERCOMMUNALITE

❖ POINT PROPRE

Le point propre de la commune se situe 22 route de saint Agnant (Sur l'ancien stade).

Des guides du tri sont disponibles en mairie.

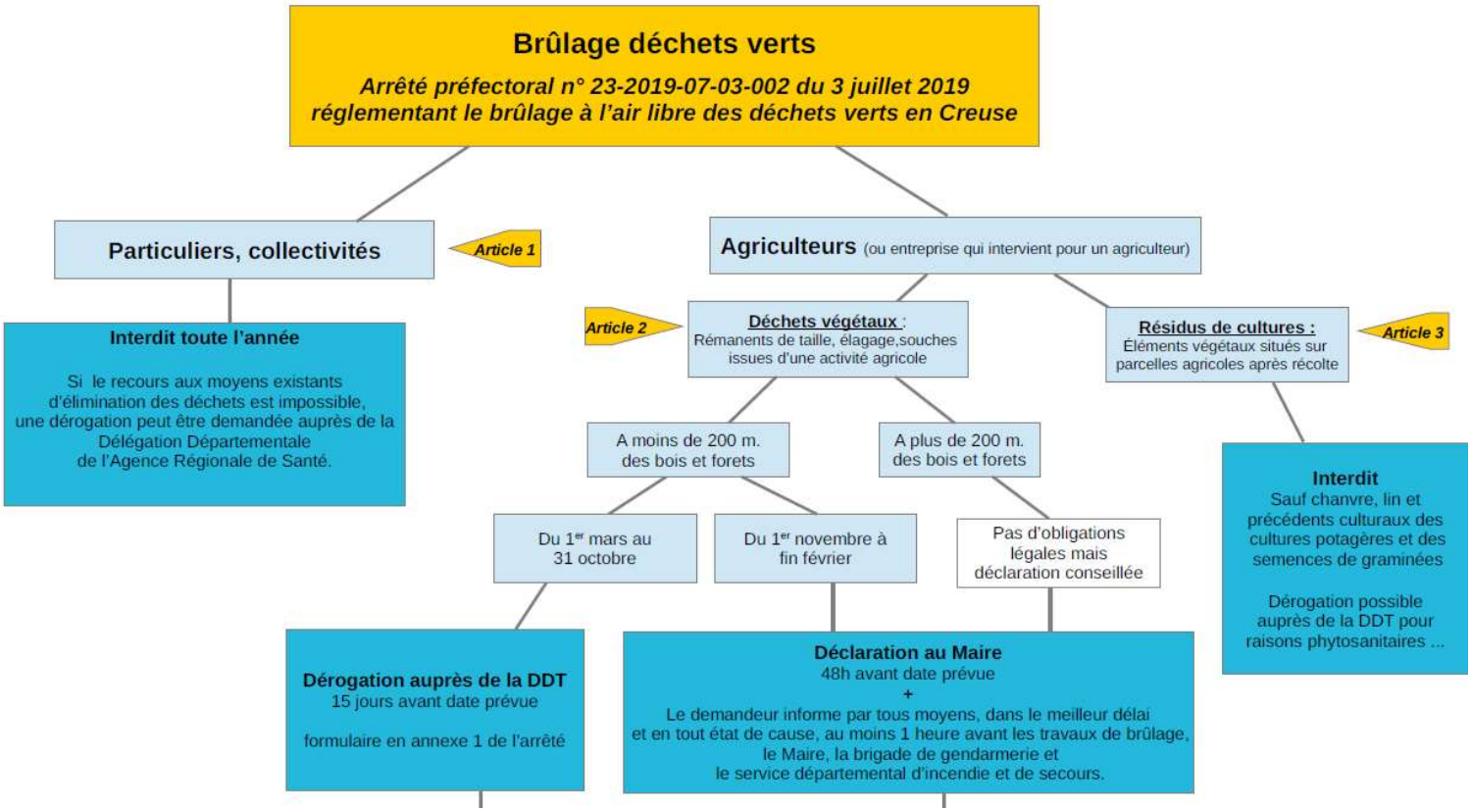
La déchèterie de La Courtine se trouve Route de Crocq 23100 LA COURTINE, elle est ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Vous pouvez joindre la déchèterie de La Courtine au **06.88.31.04.17.**

Les personnes qui n'ont pas pu avoir le sac de tri proposé par Haute Corrèze Communauté peuvent encore venir à la mairie pour en récupérer un auprès de Catherine.



Nous vous rappelons la législation en vigueur concernant le brulage des déchets verts





HAUTE CORREZE COMMUNAUTE

❖ **PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**

JE SOUHAITE EFFECTUER DES TRAVAUX

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

Poser une clôture, installer une fenêtre de toit ou une piscine... la plupart de ces travaux peuvent être soumis à autorisations. Il est important de vous renseigner en mairie pour suivre la règlementation en vigueur avant de commencer votre chantier.

Comment faire ma demande ?

je me renseigne sur les règles d'urbanisme applicables chez moi
- auprès de la commune du lieu des travaux
- sur le site internet de Haute-Corrèze Communauté (www.hautecorreze.fr)

je retire ou télécharge mon dossier
- auprès de la commune
- sur le site internet Service Public (www.service-public.fr)

je dépose le dossier renseigné en main propre ou par courrier à la mairie de la commune du lieu des travaux

instruction de ma demande : le service urbanisme de ma commune ou de Haute Corrèze Communauté instruit mon dossier en fonction du code de l'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

je reçois ma réponse : à compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de :
- 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif
- 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir
- 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs : ABF, SDIS, CDPENAF, etc.

j'affiche l'autorisation de travaux : sur le terrain, de manière visible pendant une période continue de 2 mois minimum et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1er jour d'affichage.

Quelle autorisation demander ?

1 portail et clôture
déclaration préalable

2 véranda / terrasse couverte
≤ 5m² : aucune formalité*
≤ 40m² : déclaration préalable**
> 40m² : permis de construire**

3 extension / aménagement de combles
≤ 40m² : déclaration préalable**
> 40m² : permis de construire**

4 toiture
déclaration préalable

5 création d'une fenêtre de toit, lucarne
déclaration préalable (sans création de surface plancher)

6 panneaux photovoltaïques
déclaration préalable

7 ravalement de façade
déclaration préalable

8 fenêtre ou porte-fenêtre
déclaration préalable

9 piscine
non couverte/couverte ≤ 1,80m :
bassin ≤ 10m² : aucune formalité*
bassin ≤ 100m² : déclaration préalable
bassin > 100m² : permis de construire
couverte > 1,80m² : permis de construire

10 coupe ou abattage d'arbre
déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLUI ou site classé/inscrit

11 terrasse non couverte
sans surélavation : aucune formalité*
surélevée ≤ 5m² : aucune formalité
surélevée ≤ 40m² : déclaration préalable
surélevée > 40m² : permis de construire

12 annexes (abri de jardin, appentis, garage...)
≤ 5m² : aucune formalité
≤ 20m² : déclaration préalable
> 20m² : permis de construire
surélevée > 40m² : permis de construire

13 démolition d'une construction
permis de démolir



Vous rénovez votre logement ? Des aides existent ! Contactez :
France Rénov'

* Sauf périmètre de monuments historiques : contacter la mairie
** Sauf hors zone urbanisée U du PLUI

PARC NATUREL RÉGIONAL

Le PNR de Millevaches en Limousin fête ses 20 ans d'existence du 5 au 7 juillet 2024. Trois journées de manifestations sont prévues pour fêter cet évènement.



LES ASSOCIATIONS

❖ LE COMITE DES FETES

Le président du comité des fêtes est Monsieur Dominique DUPRADEAUX.

En 2024, le Comité a organisé un concours de belote.

Les autres manifestations prévues sont :

- Fête de la saint Jean le samedi 22 juin ;
- Intervillage le 29 juin 2024 à Saint Agnant Près Crocq en collaboration avec le comité des fêtes de Saint Agnant Près Crocq ;
- Théâtre avec la clé des champs de La Courtine ;
- Le 31 juillet au soir Haute Corrèze Communauté nous proposera un concert ;
- Le 17 et 18 août 2024 la fête patronale avec la traditionnelle course cycliste ;
- Loto le 2 novembre 2024.

❖ LES CHOUFRIONS

L'association des parents d'élèves "Les Choufrions" organise tout au long de l'année scolaire des manifestations ou des ventes au profit des écoles de Magnat L'Étrange et St Frion. Les sommes récoltées permettent ainsi de financer du matériel pour les enfants, ou des sorties. Cette année l'association a offert des bancs en bois pour St Frion et des tables pour Magnat qui ont été confectionnés par le LMB de Felletin. Il est également prévu de participer financièrement aux sorties scolaires de fin d'année. Si vous souhaitez venir donner un coup de main, ou nous faire partager vos idées, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, amis, famille, tout le monde est bienvenu.
Pour nous contacter, vous pouvez joindre Mme Elodie Merdefroid, présidente de l'association, au 07 86 27 77 40.



❖ LE TRICOT

Madame GUINOT continue de s'occuper de cette activité tous les 15 jours le jeudi, les séances se déroulent à son domicile au village Le Brujeaud un choix murement réfléchi. Si l'activité tricot vous intéresse, vous pouvez la contacter au 05 55 67 83 39. Les tricoteuses travaillent actuellement sur un thème pour le char de la fête patronale, le thème… vous n'en saurez pas plus c'est une surprise !!!

❖ LA GYM DOUCE



L 'association " la Creuse je m'y Plais " Propose :

Gym Douce : Le Groupe Gym' Magnat, se réunit depuis le 11/10/2023, **chaque mercredi à 18h à la salle des fêtes** pour pratiquer pendant une heure de la Gym Douce, basée sur des mouvements : cardio-respiratoire- équilibre-coordination et musculaire-coordination-
(Une pratique qui se fait en station, assise ou debout, en appuie sur chaise ou au mur)

Des après-midi « rencontres détentes, intergénérationnelle. Intercommunale. »
le premier et Troisième Mercredi du mois, afin de faciliter la rencontre intergénérationnelle -Jeux de société- découverte modélisme- Gamer, échanges et aides divers, manipulation numérique, Phone et autres. **De 14heures à 17heures**, à la salle des Fêtes.

Des mini randonnées d'une durée d'environ une heure, sur terrain plat non accidenté, en semaine et de préférence **le Jeudi à 17h30** et suivant la météo.

Des Sorties Libres : dernière en date le repas à la Crêperie de Saint Georges Nigremont.

Nous contacter : rien de plus simple **passer nous voir à Magnat l'Étrange lors d'une activité**.
NB : Les mineurs(es) doivent être obligatoirement accompagnés(es).
- Tout cela s'inscrit dans le Cadre de L'association de loi 1901 déclarée en Préfecture-

La Creuse je m'y Plais







lacreusejemyplais@gmail.com

❖ ACCA MAGNAT L'ETRANGE

L'année 2024 a vu notre association de chasse procéder à une élection réglementaire pour élire les 9 membres nécessaires pour constituer le Conseil d'Administration. A l'issu du vote, les personnes élues sont les suivantes : Stéphane Millet – Président, Alain Sauzet – Vice-Président, Frédéric Merdefroid – Trésorier, Claude Brasseur – Secrétaire, Christophe Bernard, Sébastien Dupradeaux, Valentin Merdefroid, Patrick Panet et Coraline Sauzet.

Comme les trois dernières saisons, nous poursuivrons notre entente avec l'ACCA de Saint-Agnant par l'intermédiaire de notre AICA de Saint-Michel. Cette entente nous permet d'avoir un territoire plus vaste et de maintenir un accès à la chasse acceptable pour tous.

Nouvellement élue, cette nouvelle équipe va prochainement se réunir pour planifier les éventuelles animations qu'elle pourrait proposer. Dans les pistes éventuelles, nous projetons d'organiser un ball-trap dans le début du mois d'août. Il serait programmé les 2-3 et 4 août. Outre la pratique du tir, vous pourrez venir nous retrouver autour d'un repas le samedi soir et le dimanche midi.

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez contacter les membres de l'association pour toutes questions qui pourraient se poser au sujet de la faune. Nous pouvons par exemple vous aider sur des dégâts que vous subissez sur vos animaux ou sur la présence de nuisibles dans vos habitations. N'hésitez pas à vous rapprocher d'un des membres de notre ACCA.

❖ LA LIBRAIRIE LA LIMOU'ZINE

Fondée en 2020 à Dontreix et installé depuis Juillet 2021 sur la commune de Magnat-l'Etrange, à La Chaudrue, La Limou'Zine est une librairie associative.

Itinérante, elle se déplace de marchés en fêtes de villages, en passant par les salons du livre et les concerts ou festivals. Parfois avec une caravane aménagée en librairie, parfois avec quelques tables sous un barnum rouge, elle est présente plusieurs fois par semaine sur le plateau de Millevaches et régulièrement sur le reste de la Creuse et du Limousin. Vous pouvez également venir visiter la caravane-librairie et faire le plein de livres lors des journées portes ouvertes, à la Chaudrue, en moyenne une fois tous les deux mois.

La Limou'Zine propose une offre généraliste, bien que constituée en majorité de maisons d'éditions indépendantes et quand il est possible, d'édition locale. Vous pourrez ainsi trouver dans nos rayons du romans, de la jeunesse, de la bande-dessinée et du manga, des sciences humaines et ouvrages pratiques et bien évidemment des ouvrages sur la Creuse et le Limousin.

Comme une librairie classique, nous pouvons aussi commander tout ouvrage édité que nous n'avons pas en stock et vous le livrer dès réception, ou faire pour vous des conseils et des recherches sur des thématiques ou des ouvrages que vous recherchez.

Avec la Limou'Zine, nous avons voulu sortir le livre des espaces institutionnalisés et parfois quelques peu intimidant dans lesquels ils se trouvent souvent (bibliothèque, école, musée…) et proposer du livre sur les places de villages, sur les marchés, dans des lieux associatifs ou culturels…

Depuis le début de l'année 2023, nous proposons également de la vent de jeux de société et de nombreuses animations liés au jeu, comme la matinée qui eu lieu en février 2024 à la garderie de Magnat. L'association développe d'ailleurs actuellement une ludothèque à Felletin, dont le service profitera également aux habitants et habitantes de Magnat.

Venez donc nombreux et nombreuses nous rencontrer, nous demander du conseil et nous aider à faire vivre la Limou'Zine !



Site internet : Lalimouzine.fr
Adresse : Librairie La Limou'Zine 8 La Chaudrue, 23260 Magnat-l'Etrange
Mail : librairie@lalimouzine.fr
Téléphone : 06 29 79 29 77
Réseaux sociaux : (Facebook) @lalimouzine (Twitter) @la_limou (Instagram) @lalimouzine

❖ MAGN'AMAP



Ça pousse – La Serre des semis
Les Légumes du Moulin
Magnat – Avril 2024

Nous sommes ravis d'annoncer que notre association compte 13 foyers adhérents pour cette première année d'expérimentation. Ces 13 foyers auront l'opportunité de profiter de paniers de légumes frais et de saison, directement issus de la production locale des Légumes du Moulin.

La distribution des paniers débutera au début du mois de juillet et se poursuivra jusqu'à la fin octobre. Elle se fera le mardi en fin d'après-midi, sous le préau ou dans la salle des fêtes de la Mairie en fonction du temps. Nous tenons au passage à remercier la Mairie pour son accueil et la mise à disposition des locaux.

Adhérents, nous reviendrons prochainement vers vous pour plus de détails sur la distribution des paniers !

Si vous êtes impatients d'en savoir plus ou voulez savoir comment fonctionne l'amap, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau de l'association : Anouk, Bertrand, Estelle, Eléonore, Matthieu, ou à nous envoyer un mail à amap.magnat@gmail.com.

Magn'amap a comme objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, financièrement viable.

LES ENTREPRISES

- **GAEC TRAGOSCELE**



Cela fait déjà 1 an que nous nous présentions sur ce même bulletin.

L'année passée fut riche en rencontres et en avancées. Tous nos animaux ont bien grandi et nous donnent dorénavant du lait issu des prairies de Magnat à la traite tous les matins. Ils pâturent quotidiennement autour de la ferme, vous les avez surement aperçus au loin. Nous avons également terminé les travaux de la fromagerie où dorénavant nous fabriquons de manière artisanale toute une gamme de fromage.

Crottins de chèvres frais et affinés, fromages de brebis affinés, fromage blanc, féta et bien d'autres recettes à venir dont nous espérons qu'ils vous plairont. Nous souhaitons faire de la vente en vrac pour le fromage blanc donc n'hésitez pas à ramener votre propre contenant.



Vous pouvez venir déguster nos produits les mardis et vendredis de 17h à 19h30 en vente directe sur la ferme. Nous allons aménager un parcours à suivre pour accéder au point de vente, il n'y aura plus qu'à suivre les panneaux.

Normalement, nous commercialiserons également nos produits au fournil de Pontcharraud le jeudi de 17h à 19h et sur les marchés d'Ussel le samedi matin.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 06 98 96 55 21.

Marion et Quentin du GAEC Tragoscele

1 au pont

23 260 Magnat L'étrange



- **MARIE PADOVANI**

Marie PADOVANI
ENSEIGNANTE INDÉPENDANTE

Professeure par vocation, particulièrement intéressée par la dimension pédagogique de l'enseignement, j'ai toujours eu pour objectif de permettre à chaque élève d'apprendre en toute sérénité, quelque soit son âge, son parcours, son niveau ou son fonctionnement.

Consciente des limites qu'imposent la gestion des individualités dans une classe, j'ai décidé de mettre mon expérience au service des élèves, de la maternelle au lycée, qu'ils soient scolarisés en présentiel, à distance ou en famille.

Pour aider chaque élève à réussir et leurs parents à les accompagner au mieux, je propose différentes prestations (accompagnement pédagogique, cours particuliers, préparation aux examens), à domicile ou à Aubusson.

Un coup de fil n'engage à rien ! N'hésitez pas à me contacter au 06 58 00 82 50 ou par mail (marie.padovani.pro@gmail.com) pour plus de renseignements."

- **ETRANG'HAIR**



Voici maintenant trois ans que je vous accueille au salon de Magnat un samedi sur deux.

Vous pouvez découvrir toutes les prestations d'un salon de coiffure dit « classique » : shampooing, coupe homme/femme/enfant, brushing, couleur, mèche…
Je travaille également pour proposer prochainement la taille de barbe, n'hésitez pas à me contacter.

Le salon fonctionne uniquement sur rendez-vous, que vous pouvez prendre au 06 85 08 95 86.

Je souhaite remercier la municipalité pour l'achat d'un nouveau bac à shampooing flambant neuf avec tout le confort que l'on puisse souhaiter.

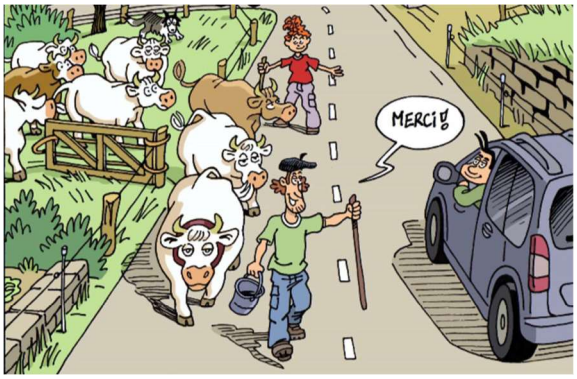
Merci aussi aux associations locales qui me font travailler par l'achat de bons cadeaux pour leur manifestation.

Et je remercie bien sûr tous les clients qui poussent la porte du salon et qui font que cette activité perdure et je souhaite la bienvenue à tous ceux qui viendront découvrir mon travaille dans les mois à venir.

Florence PIQUET DUPRADEAUX.

BOULANGERIE ARTISANALE « CHEZ MADELE »

Deux Magnatois se croisent sur la route de Crocq et s'arrêtent quelques minutes pour discuter des derniers potins du village :



- « Salut Jacques, tu vas ?

- Ma fois, on fait aller mon pti Paul !

- Dis un peu, tu sais qu'il y a un gars du Nord qui livre du pain sur le secteur depuis quelques temps ?

- Ah bah oui, j'en ai entendu parlé ! C'est le mec avec sa clio grise qu'on voit faire 35 fois le tour du village deux fois par semaine ! Y a pas plus tard qu'hier, j'ai failli rentrer dans sa voiture qui était garée n'importe comment au bord de la route. Mais tu vois, le souci pour lui commander du pain, c'est qu'avec le boulot, je suis pas souvent à la maison alors je n'vois pas comment faire?

- C'est pareil pour moi ! Mais faut pas t'en faire, moi je lui laisse un sac et il me dépose le pain dedans quand il passe.

- Ah d'accord, mais tu sais un peu comment j'peux faire pour lui commander du pain ?

- Bah il passe les lundis et les jeudis donc y suffit que tu le contactes la veille avant 17h, tu lui commandes ce que tu veux, tu lui donnes ton adresse et il va te livrer. C'est pas plus compliqué !

- Un boulanger qui bosse deux jours par semaine, quand même, ça m'a tout l'air d'être une sacrée feignasse ! Et puis le pain, y doit pas pouvoir se garder !?

- Pour le coup, c'est sûr qu'on a pas le pain frais tous les jours mais son pain est bon et se tient plusieurs jours. Cuisson au feu de bois ! Si tu t'arranges bien dans ta commande, ça peut faire l'affaire. Et puis, si t'as un doute, tu balances dans le congèl' !

- Qui ça, le pain ou le boulanger ? AHAHAH ! Eh qu'est-ce que tu lui prends toi ?

- Oh bah, ça varie ! Tantôt je lui prend du campagne, tantôt du pain aux céréales ou aux noix. Quand y'a les enfants, je prend des cookies ou des pains au lait pour leur goûter. Et puis quand on reçoit du monde à la maison, y fait des pains briochés salés que t'as qu'à réchauffer au four 5min ! C'est pratique quand t'es mauvais cuisinier comme moi !

- Ah ouais, c'est pas mal ! Et tu penses qu'il peut me faire des gros pains d'1 kilo ? Tu sais le pain, c'est souvent la moitié de mon repas !
- Bah t'as qu'à l'appeler pour savoir, y va pas te manger mon pti Paul ! »

Chez MADÈLE
ARTISAN BOULANGER

"Chez Madèle"

Livraison de pain à domicile les lundis et jeudis après-midi autour de Magnat l'étrange

N'oubliez pas de réserver au maximum la veille du jour de livraison avant 17h

Dépôt de pain les jeudis dès 14h au Café de l'Espace à Flayat

Vous organisez un évènement? N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons nous adapter!







A LA CARTE

Baguette "Suzette" 1€20
Baguette céréale 1€50
Baguette aux olives 1€50
Baguette au chorizo 1€50
Baguette aux lardons 1€70
Pain (400g) 1€70

Les "spéciaux" (500g)
Pain de campagne 3€
Pain de seigle 3€
Pain aux céréales 3€
Pain complet 3€20
Pain aux noix 3€40
Pain au sarrasin 3€50

Côté sucré

Pain au lait (100g) :
Nature..... 1€10
Pépites de chocolat 1€20
Pain Burger (100g) 0.90€
Baguette Viennoise (250g) 2€
Pain de mie (500g) 2€70
Cookies de Wittes (vendus par 4)....3 €
Pain brioché (500g) 3€70

La Brioche de Mamie!
Nature 13€/kg
Pépites de chocolat 15€/kg
Pralines 15€/kg

Côté restauration
(brioche salée pour 4 pers.)

l'Auvergnat (lard, bleu, noix) 10€
l'Andalou (chorizo, tomate séchée, olive). 10€
le Lyonnais (saucisson à cuire).... 12€50

Boulangerie Artisanale
« Chez Madèle »

- 07.67.52.21.87 -

chezmadele@gmail.com

Facebook : Chez Madèle

Instagram : boulangerie_chez_madele

- **LA BOUCHÉE LOCALE**

La SAS La Bouchée Locale est la nouvelle exploitante de l'atelier de découpe de Nouaillat.

Depuis l'ouverture, vous pouvez faire vos achats tous les vendredi après-midi de 14h à 19h à Nouaillat, mais vous pouvez aussi acheter notre viande au détail dans des épiceries ou la déguster dans des restaurants privés ou de collectivités.

La bouchée Locale propose maintenant la vente de poulets bio fermiers sur commande tous les 15 jours.

Dans notre logique de proximité et de dynamique territoriale, nous faisons bien sûr abattre nos animaux à l'abattoir d'Ussel et nos carcasses sont ramenées par les établissements Dumas de Giat.

L'ensemble de la viande proposée est donc née, élevée, abattue, découpée et emballée dans un rayon de 50km autour de Magnat.

En parallèle de notre activité de vente directe, nous proposons aussi la prestation de découpe d'animaux pour les éleveurs qui le souhaite. Soit pour de l'autoconsommation ou pour réaliser leur propre vente directe.

Notre ambition,

Améliorer nos revenus d'agriculteurs tout en offrant une viande de qualité, a un prix raisonnable, à l'ensemble de la population locale.

Créer une dynamique territoriale, qui permet de mettre en avant nos savoirs faire.

Même si cela peut paraitre Etrange, nous voulons être les nouveaux Magnats de la viande.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous pouvons en toutes transparences vous présenter nos modes d'élevages et de transformations.

- **VIVAL**



REPONSE AU « QUI EST-CE » DU BULLETIN DU MOIS DE SEPTEMBRE 2023



ÉQUIPE DE FOOT DE MAGNAT L'ETRANGE

1	NEZBLANC.C	8	NEZBLANC.R
2	MESTAT.R	9	PAGET.C
3	X	10	X
4	JABOUILLE	11	ROUGIER.C
5	MESTAT.L	12	MASIASE
6	PAROT	13	MOUTCULIER.R
7	MOUTY.H	14	VAISSET.J-L

ÉCOLE DE MAGNAT L'ÉTRANGE – ANNÉE 1952



LE PATRIMOINE DE MAGNAT

Saurez-vous reconnaître les différents lieux ?









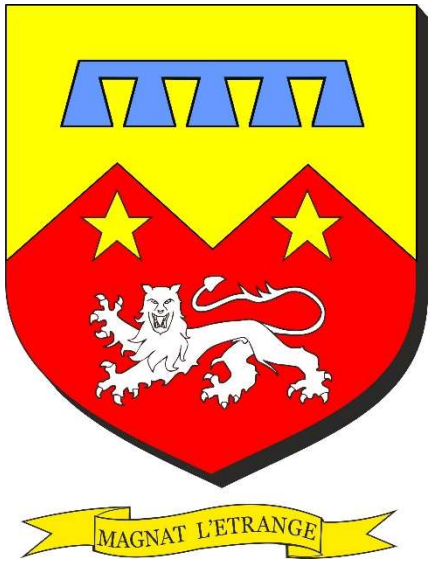






PROPOSITION DE BLASON POUR LA COMMUNE

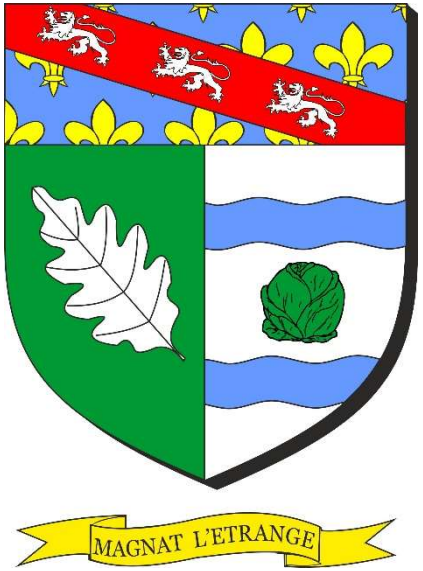
La mairie souhaiterait créer un blason représentatif de notre commune. Nous vous proposons 4 modèles….



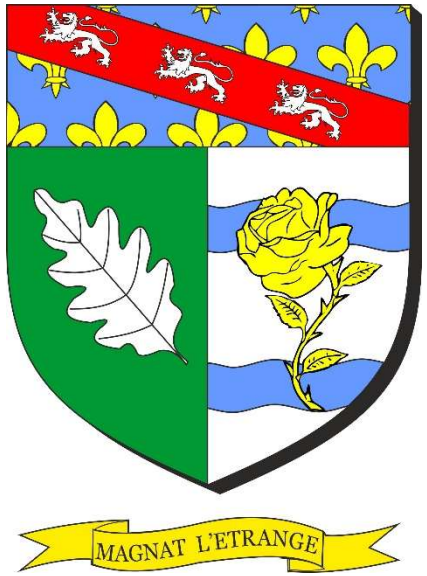
A



B



C



D

* le " coupé emmanché " (A) forme un "M" : 1e lettre du nom de la commune
* le lambel d'azur (haut blason A et B) : dans le blason de la famille " De Magnat " qui fut seigneur de la commune
* le léopard d'argent (A et B) : dans le blason de la famille "De Lestranges " qui fut aussi seigneur de la commune
* les étoiles (A et B) : dans celui de la famille " Du Plantadis " aussi seigneurs de la commune
* les fleurs de lys, la bande et les lions (C et D) : dans le blason du département (et de la Marche)
* la feuille de chêne (C) : commune boisée à 58% de sa superficie
* les ondes (C et D): la Rozeille qui arrose la commune
* le chou (C): rappelle la fête communale dédiée à ce légume
* la rose (D): attribut de Notre Dame

COUPON-RÉPONSE

Nom :

Prénom :

☐ A

☐ B

☐ C

☐ D

Toutes les idées/suggestions seront les bienvenues